

Séminaire de consultation et de concertation

*« Coordination des interventions francophones dans le
domaine du renforcement des capacités en évaluation
environnementale en Afrique et Océan Indien »*

*Tenu au siège de
l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF)*

*Paris, France
du 8 au 9 novembre 2000*

Compte –rendu du séminaire

VERSION FINALE

Novembre 2000

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATION.....	3
1- INTRODUCTION.....	4
2- SÉANCE D'OUVERTURE.....	6
3- PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL.....	8
4- DEUXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL.....	10
5- TROISIÈME SÉANCE DE TRAVAIL.....	14
6- QUATRIÈME SÉANCE DE TRAVAIL.....	16
7- CONSENSUS ET SUIVI.....	20
8- ANNEXE 1 : PROGRAMME DU SÉMINAIRE.....	21
9- ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE.....	23
10- ANNEXE 3 : DOCUMENT D'ORIENTATION.....	27

SIGLES & ABRÉVIATIONS

ABE	Agence béninoise pour l'environnement
ACDI:	Agence canadienne de développement international
AMCEN	African Ministers Conference on Environment
CLEIAA:	Capacity Development and Linkages for Environmental Impact Assessment in Africa
CRESA :	Centre Régional d'Enseignement Spécialisé en Agriculture
EIER- ETSHER :	École Inter État d'Ingénieurs de l'Équipement Rural- École Inter États des Techniciens Supérieurs de l'Hydrauliques et de l'Équipement Rural
ÉE	Évaluation environnementale
EIA :	Environmental Impact Assessment
ÉIE	Études des Impacts sur l'environnement
EPA :	Environmental Protection Agency (Ghana)
E7 :	Réseau d'expertise E7 pour l'environnement global
GIREA :	Groupe Inter-universitaire de Recherche en Écologie Appliquée
HQ :	Hydro-Québec
IAIA/AIEI :	International Association for Impact Assessment / Association Internationale pour l'Évaluation d'Impacts
IÉPF :	Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie
IIFEE :	Institut International Francophone d'Évaluation Environnementale
ONG	Organisation non Gouvernementale
ONGI	Organisation non Gouvernementale Internationale
REDDA :	Réseau pour l'Environnement et le Développement Durable en Afrique
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

INTRODUCTION

L'importance de l'évaluation environnementale comme outil permettant d'aborder la question de la conciliation de l'environnement et du développement économique et social est reconnue et fait l'unanimité. Toutefois, bon nombre de pays en développement en particulier les pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien, ne font pas encore plein usage de cet outil principalement à cause de difficultés qui peuvent être d'ordre institutionnel, législatif, humain, matériel ou financier. L'ensemble de ces facteurs détermine les capacités en évaluation environnementale d'un pays, et l'ensemble des mesures qui peuvent être prises pour contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre, ou plusieurs de ces facteurs, constituent des mesures de **renforcement des capacités**.

Au cours des deux dernières années, afin de répondre au besoin de renforcement des capacités des pays de l'espace francophone, l'Institut de l'énergie et de l'environnement des Pays Francophones (IEPF), son Groupe de Travail Restreint (GTR) et le Secrétariat Francophone de l'Association internationale pour l'évaluation d'Impacts (AIÉI/IAIA) ont entrepris des actions concrètes. Il s'agit notamment d'études pilote sur la situation au Togo et au Bénin, et plus récemment, sur l'état général et l'identification des besoins prioritaires dans chacun des 29 pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien. D'autres études complémentaires sont actuellement en cours par ces organismes, notamment sur la mesure réelle des besoins et du caractère opérationnel des structures existantes sur les plans institutionnel, législatif et réglementaire.

Au niveau international, plusieurs autres initiatives ont été menées dans le domaine du développement des capacités en Afrique depuis la conférence AMCEN de Durban en juin 1995 qui en avait fait un axe prioritaire des efforts en environnement sur le continent africain. En juillet 1998, le renforcement des capacités faisait l'objet d'une conférence dédiée entièrement à ce sujet, tenue à Nairobi. Organisée par la Banque Mondiale, elle a mené à l'élaboration d'un Plan d'Action (African Stakeholders Action Plan, UICN, 1999). C'est d'ailleurs à la suite de la Conférence de Nairobi que les actions concertées mentionnées ci haut ont été entreprises dans le monde francophone, avec le soutien financier du Ministère des Affaires Étrangères.

Plus récemment, à La Haye, les 25 et 26 mai 2000, s'est tenue une rencontre de consultation et de concertation dans le but de coordonner les actions dans le domaine du renforcement des capacités en Afrique, tant dans les pays anglophones, que francophones et lusophones. Cette rencontre a mené à la création d'une initiative connue sous son acronyme CLEIAA pour *Capacity Development and Linkages for EIA in Africa*. Dans le cadre de cette initiative, un secrétariat bilingue sur le Renforcement des Capacités en ÉIE pour l'Afrique, a été créé et établi à Accra, au sein de l'Environmental Protection Agency du Ghana. L'un des objectifs de cette structure est d'harmoniser et d'intégrer les efforts de renforcement des capacités en ÉIE sur le continent africain, tant en terme d'interventions que de financement. Le CLEIAA entend s'adresser à un ensemble de bailleurs de fonds et de donateurs bilatéraux afin de coordonner et d'harmoniser les efforts de renforcement des capacités en ÉIE sur le continent africain, toutes langues confondues.

Compte tenu de leur expertise, de leurs réalisations communes dans ce domaine en Afrique depuis quelques années et de l'important réseau d'experts et d'intervenants qu'ils regroupent, l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement des Pays Francophones (IÉPF), et le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA peuvent contribuer de façon significative à l'initiative du CLÉIAA. C'est dans cet esprit que les deux organismes ont résolu de tenir un séminaire de concertation et de consultation sur le sujet, séminaire qui s'est tenu à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) les 8 au 9 novembre 2000. Ont été invités à participer à cette rencontre des représentants des organismes bailleurs impliqués

dans le soutien aux efforts de renforcement des capacités, des représentants des bureaux d'études, gouvernements, ou universités offrant des services dans ce domaine, des associations professionnelles en évaluation environnementale, et enfin, des représentants du secrétariat de CLEIAA.

Ce séminaire vise à faire l'état des lieux des institutions francophones offrant des services dans le domaine du renforcement des capacités en ÉIE vers l'Afrique et l'Océan Indien, à dégager un bilan des travaux et initiatives mis en œuvre dans ce domaine et à coordonner la mise en réseau de ces ressources, notamment auprès de la CLÉIAA. La rencontre devait également être l'occasion pour préparer d'une part, le prochain symposium sur le renforcement des capacités ÉIE prévu dans le cadre du colloque des experts francophones à Cotonou (Bénin), au printemps prochain et, d'autre part, pour réfléchir sur la possibilité d'une représentation francophone coordonnée à la prochaine conférence des Ministres africains de l'environnement prévue pour avril/mai 2002 à Kampala (Ouganda).

L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) est un organisme subsidiaire de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, elle-même, opérateur principal de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA est une ONGI vouée à la mise en réseau des scientifiques, des praticiens et des professionnels francophones de l'évaluation environnementale, et la mise en pratique de règles de l'art dans le domaine et au développement de projets fédérateurs et innovateurs dans le domaine de l'ÉE.

Les deux organismes tiennent à remercier le personnel de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie à Paris, en particulier Mr. M. Dionne, et Madame Dumont, qui ont facilité l'organisation matérielle du Séminaire.

SÉANCE D'OUVERTURE

Mercredi le 8 novembre 2000

(Président de séance : Mr. Michel A. BOUCHARD, Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA)

Monsieur BOUCHARD ouvre la séance, présente les représentants des organismes internationaux et souhaite, au nom du Secrétariat francophone et de l'IEPF, la bienvenue aux participants. Il rappelle le thème et les objectifs du Séminaire, ainsi que l'étendue de la représentation constituée par les différents participants et délégués, depuis les organismes bailleurs, jusqu'aux bureaux d'études, aux représentants gouvernementaux et aux universités. Il invite les différents orateurs à prendre la parole.

Madame Odile CONCHOU, présidente de conseil d'administration du Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA, remercie les participants pour leur présence. Elle les invite à réfléchir ensemble sur le thème du séminaire. Madame CONCHOU présente le Secrétariat francophone de l'IAIA/AIÉI, ses objectifs et réalisations. Elle mentionne également le partenariat Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA et l'IEPF dans le domaine du renforcement des capacités en évaluation environnementale en Afrique francophone et Océan Indien. Pour terminer, Madame CONCHOU insiste sur la nécessité de coordonner et d'harmoniser les initiatives de renforcement de capacités. Elle met également l'accent sur la mise en réseau des ressources francophones dans ce domaine.

Monsieur Sibi BONFILS, Directeur adjoint de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IÉPF) remercie les participants pour leur présence à ce séminaire. Il présente ensuite l'IEPF, ses objectifs et ses activités dans le domaine du renforcement des capacités en évaluation environnementale. Il met également en exergue le lien entre l'IEPF, le Groupe de Travail Restreint de la Francophonie (GTR) sur l'environnement et le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA. Monsieur BONFILS insiste beaucoup sur l'importance pour son institution d'inscrire ses activités de renforcement des capacités en évaluation environnementale dans une démarche cohérente et concertée. Il souligne que les modèles de concertation qui seraient dégagés ici pourraient aussi s'appliquer ailleurs dans le monde francophone, notamment en Asie, ainsi que dans les Caraïbes et les Antilles françaises.

Monsieur Ebonezer SAMPONG, chargé de projet à l'EPA (Ghana) et représentant Mr. Peter C. ACQUAH, coordonnateur du secrétariat de CLEIAA, s'adresse aux participants en anglais (Un sommaire en français est fait par M. BOUCHARD). Il salue et remercie les participants et explique que sa présence à ce séminaire est la manifestation de la volonté du secrétariat de CLEIAA de développer un réseau panafricain de ressources. Il insiste sur cette volonté de collaboration et de partenariat du CLÉIAA. Mr. SAMPONG souligne le fait que, en dépit du souhait que les efforts d'assistance soient coordonnés et concertés, il est important que chaque pays africain puisse individuellement jouer un rôle primordial dans les activités de renforcement des capacités en évaluation environnementale, de sorte que les programmes émergent depuis les bénéficiaires et qu'ils soient parfaitement adaptés à chaque pays.

Monsieur Jean-Philippe DUFOUR, représentant du Ministère des Affaires Étrangères, Direction de la Coopération et Francophonie, souhaite à son tour la bienvenue aux participants. Il fait un bref survol des interventions du Ministère des Affaires Étrangères dans le domaine de l'évaluation environnementale vers l'Afrique et l'Océan Indien, interventions qui se manifestent notamment par le soutien à travers l'IEPF et le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA et l'existence d'un Groupe de Travail Restreint sur l'évaluation environnementale (GTR). Mr. DUFOUR souligne la nécessité de dynamiser les actions de renforcement

de capacités en évaluation environnementale vers l'Afrique et l'Océan Indien. Il insiste sur l'importance de tenir compte de l'aspect linguistique et pose la question de savoir quelle sera la place de la Francophonie dans l'initiative du CLEIAA?

Madame Jacqueline BILODEAU, représentante de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), présente l'institution et ses priorités d'interventions vers les pays en développement. Elle fait ensuite le lien des priorités de son institution avec la question du renforcement des capacités. Madame BILODEAU fait une brève présentation de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, à laquelle les programmes de l'ACDI sont soumis, et des actions prioritaires de l'ACDI.

Madame Laurence DEGOUDENNE, représentante de la direction générale des relations extérieures, division des relations internationales du Ministère de la Région wallonne remercie les participants et présente brièvement les interventions de son institution dans le domaine de l'environnement. Elle souligne que la Région wallonne maintient des relations privilégiées avec plusieurs pays africains francophones, notamment dans le secteur de la constitution et la gestion de bases de données et de centres de documentation en évaluation environnementale.

PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL

Mercredi 8 novembre 2000

IÉPF & Secrétariat francophone IAIA/AIÉI :

« Point sur les activités et initiatives de renforcement des capacités en ÉIE vers l’Afrique et l’Océan Indien »

(Président de séance : Mr. Sibi BONFILS, IÉPF)

Mr. BONFILS rappelle brièvement les initiatives que l’IÉPF et le Secrétariat francophone de l’AIÉI/IAIA mènent ensemble depuis plus de trois ans dans le domaine du renforcement des capacités en évaluation environnementale. Il introduit Mr. d’ALMEIDA, chargé de projets au Secrétariat francophone de l’AIÉI/IAIA, pour qu’il présente le bilan de ces initiatives.

Mr. d’ALMEIDA, explique dans un premier temps, les principes qui sous-tendent la démarche adoptée par les deux organismes. Cette démarche se caractérise par sa forte composante endogène, c’est-à-dire qu’elle se fonde sur des inventaires et des analyses « pays par pays » et se fonde sur les caractéristiques de chacun; elle repose sur les points suivants :

- (i) cerner les besoins et le contexte de la pratique professionnelle ;
- (ii) inventorier les ressources nationales ou internationales susceptibles de contribuer au développement des capacités ;
- (iii) renforcer les capacités (juridiques, institutionnelles, humaines et matérielles) ;
- (iv) mettre à contribution les compétences locales sur le terrain ;
- (v) prendre en compte les particularités nationales ;
- (vi) identifier des approches de formation novatrices ;
- (vii) identifier des indicateurs pertinents de suivi et d’évaluation des interventions.

Mr. d’ALMEIDA présente ensuite les réalisations des deux organismes dans le domaine du renforcement des capacités. Il mentionne d’abord la confection des **outils méthodologiques** de collecte de données, notamment le développement de questionnaires, validés et testés par les experts francophones en général et par des experts nationaux en particulier. Ces questionnaires ont été élaborés différemment selon les catégories d’acteurs œuvrant dans le domaine de l’évaluation environnementale en Afrique (administrations, associations de professionnels, ONG en environnement, spécialistes en ÉIE et institutions d’enseignement). Il rapporte également les résultats des **études pilotes** menées au Togo et au Bénin en 1999. L’objectif de ces études, étaient de faire le point sur l’état des ressources locales et l’identification des besoins prioritaires en évaluation environnementale dans les deux pays tout en testant en grandeur réelle et sur le terrain les outils méthodologiques développés pour la cueillette et la validation des données.

Les études pilotes montrent qu’il est possible de dresser un portrait fiable de la situation en ÉE dans les pays, au moyen d’outils performants. On peut agréger des informations sur les capacités institutionnelles et législatives, les capacités humaines existantes, les capacités matérielles (documentation, manuels, logiciel, etc.), les bureaux d’étude et laboratoires, les associations locales de professionnels en ÉIE, les problèmes relatifs au renforcement des capacités dans chacun des deux pays, les besoins prioritaires de renforcement de capacités en ÉE, des indicateurs de suivi-évaluation, des recommandations, des adresses pertinentes, etc. En guise d’illustration, Mr. d’ALMEIDA présente l’état de la situation en ÉE au Togo.

Dans le volet des actions en réalisation par les deux organismes, Mr. d'ALMEIDA souligne, **l'étude en cours** portant sur la typologie des cadres institutionnels et législatifs de l'ÉE et les besoins prioritaires en ÉÉ dans les 29 pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien. Cette étude en est à l'étape de la validation des résultats et sera complétée sous peu.

Pour terminer, Mr. d'ALMEIDA souligne les actions que les deux organismes comptent mener à l'avenir. Ces projets incluent notamment l'élaboration d'un programme à long-terme (5 ans) de renforcement des capacités vers l'Afrique francophone et l'Océan Indien, l'élaboration d'un mécanisme de suivi-évaluation des interventions et la mise à jour régulière des informations sur les capacités nationales de l'ÉIE dans les pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien.

DEUXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

Mercredi 8 novembre 2000

Présentation par les institutions et organismes participant au séminaire

(Président : Mr. Michel A. BOUCHARD, Secrétariat francophone de AIÉI/IAIA)

Mr. BOUCHARD rappelle que la première séance de travail a permis de cerner quelques questions qui sont soulevées par ce qu'il conviendrait d'appeler « la demande » ou les considérations méthodologiques qui accompagnent les efforts d'en dresser un bilan. Il souligne la nature diversifiée des besoins, tant en terme de formation individuelle que d'assistance aux maîtres d'œuvre ou aux maîtres d'ouvrage, ou auprès des institutions. Il explique que la présente séance a maintenant pour but de cartographier le spectre de ce que l'on pourrait appeler « l'offre ». Les moyens de renforcement peuvent prendre l'allure de formations des individus en ÉE au moyen de stages, ou sous la forme de cours, dans un cadre institutionnel ou non. Il peut s'agir de formations sur mesure ou d'écoles de mise à jour, de partenariats d'expérience. Enfin, certains acteurs peuvent œuvrer dans des créneaux spécifiques ou sectoriels. Il invite les représentants des institutions offrant des services de renforcement, universités, agences, bureaux d'étude, des capacités à prendre la parole, en spécifiant la nature de leur prestation.

Mr. Pierre ANDRE présente l'Institut international francophone d'évaluation environnementale (IIFÉE), son historique et ses objectifs d'offrir une école d'été de mise à jour en évaluation environnementale et d'organiser des stages. Il mentionne également dans son exposé, la proposition faite par l'IIFÉE au Secrétariat francophone, concernant l'organisation de l'école d'été 2001 à Cotonou en conjoncture avec le Colloque des spécialistes francophones en évaluation environnementale. Le thème de l'école d'été 2001 portera sur le suivi environnemental. Mr. ANDRE souligne aussi que l'IIFÉE s'ouvre à d'autres institutions francophones et cherche à établir des partenariats avec d'autres organismes qui oeuvrent dans le domaine.

Mr. BAGLO, Directeur général de l'Agence béninoise pour l'environnement, prend la parole pour présenter brièvement le Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique (REDDA), en absence de son représentant Mr. Abou BAMBA. Il souligne la diversité des réseaux et le grand nombre d'initiatives parfois non coordonnées vers l'Afrique et l'Océan Indien. Il mentionne également le rôle que peuvent jouer les agences gouvernementales nationales africaines, telles que l'ABE, dans le renforcement des capacités dans des initiatives sud-sud.

Mr. Jean Christophe BALOUET de Environnement International présente ses services de consultants en environnement auprès des organismes gouvernementaux et intergouvernementaux, de l'industrie. Il introduit quelques expériences de cours universitaires, et de communication / renforcement de capacité en évaluation environnementale en réseaux internationaux.

Mr. Chaibou MAMANE présente l'École inter-états d'ingénieurs de l'équipement rural (EIER) et l'École inter-états des techniciens supérieurs de l'hydraulique et de l'équipement rural (ETSHER), localisées à Ouagadougou. Il souligne que les 2 écoles ont le même conseil d'administration et regroupent 14 pays membres africains. La mission des Écoles inter-états EIER-ETSHER est d'assurer la formation des techniciens et ingénieurs, la formation post-universitaire, la recherche appliquée, la formation continue, la formation à la carte et l'ingénierie-expertise. Il précise notamment que les enseignements en ÉIE sont

dispensés aux 3 niveaux de formation. En outre, des formations en ÉIE de 4 à 6 semaines sont offertes chaque année à l'adresse des professionnels africains francophones par le Centre de Formation Continue (CEFOC) commun aux deux Écoles. Celles-ci disposent d'enseignants permanents, mais font également appel à d'autres experts africains et internationaux. Le groupe EIER-ETSHER entretient des relations de coopération avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne dans le cadre de l'environnement entre autres. Les deux institutions EIER-ETSHER interviennent également dans d'autres domaines d'activités.

Mr. Louis GERMAIN, représentant du Ministère de l'environnement du Québec présente les actions de ce ministère dans le domaine général du renforcement des capacités. Ces actions peuvent prendre la forme d'accueil de visiteurs-stagiaires (notamment, récemment, en provenance de Madagascar, et du Maroc) pour de courts séjours, ou de stagiaires résidant pour de plus longs séjours, notamment, récemment, des auditeurs de l'Université Senghor. Le ministère participe également à l'organisation de séances de formation à l'étranger en dégageant des formateurs. Sur le plan de la coopération bilatérale, le Ministère de l'Environnement du Québec entretient des initiatives communes avec la région wallonne de Belgique. Il entretient également des activités avec le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA et apporte son soutien aux organismes multilatéraux. Le Ministère de l'Environnement du Québec attend de ces activités et interventions, des résultats tangibles. Il souligne le potentiel présenté par l'internet et insiste sur l'importance d'un mécanisme de rétro- action permettant à son ministère de mesurer les résultats.

Mr. Jean-Paul GRANDJEAN de OREADE- BRÈCHE, présente son institution et ses principales activités dans le domaine de l'évaluation environnementale. Il mentionne que l'entreprise a plus de 20 ans d'expérience dans ce domaine et que ses activités portent sur la prise en compte de l'évaluation dans les projets, la planification de l'environnement, l'évaluation des politiques et programmes. Les activités de OREADE- BRÈCHE couvrent l'Europe, l'Afrique et l'Océan Indien.

Après avoir présenté Hydro-Québec International inc. et ses caractéristiques, Mr. Jean HEBERT ajoute que son institution est également membre du réseau E7 (un regroupement des huit plus grandes sociétés d'électricité au monde) une organisation sans but lucratif qui intervient spécifiquement dans le domaine de l'environnement. Le principal marché d'intervention d'HQ demeure l'Afrique francophone malgré une importance accrue de l'Asie et de l'Amérique latine ces dernières années. L'ÉIE est l'expertise environnementale la plus sollicitée par ses clients étrangers. Il souligne qu'Hydro-Québec (..) réalise différents types d'activités de renforcement des capacités en ÉIE (..). Ces activités comprennent l'accueil de délégations étrangères et des visites de site au Québec, la formation sur mesure en ÉIE, l'organisation de stages de perfectionnement à HQ, la création de fonction environnement (renforcement institutionnel), les rapports d'opinion sur les enjeux environnementaux particuliers, et enfin, le coaching. HQ entreprend ses activités en partenariat et est par exemple déjà associée avec l'IEPF et l'Université Senghor pour différentes activités de renforcement des capacités en ÉIE. Mr. HEBERT fait aussi mention de deux études menées par son institution concernant la performance du E7 en matière de renforcement des capacités en environnement. La première étude met l'accent sur les pistes d'amélioration à suivre pour la réussite d'activités de formation avec une attention spéciale apportée aux aspects andragogiques. La seconde étude porte sur la préparation et la réalisation de quatre types d'activités de renforcement (séminaire, rapport d'opinion, visite de site, coaching) et leurs influences à moyen terme sur la performance des participants et de leur organisation. (..)

Dans son allocution Mr. Rolando MARIN présente les activités de l'Université Senghor, opérateur de la francophonie, et son intérêt pour l'évaluation environnementale. Il distribue aux participants le matériel imprimé contenant la description de la mission et des orientations de son département à l'Université Senghor. Les aspects qui sont mentionnés par rapport à la contribution de l'institution, et surtout du Département de Gestion de l'Environnement, dans le domaine du renforcement des capacités en ÉIE, sont les suivants :

- Offre d'une formation de 3^{ème} cycle spécialisée et sectorielle en gestion de l'environnement

- Réalisation de stages pratiques de trois mois pour tous ses auditeurs dans plusieurs pays appartenant à l'espace francophone
- Professeurs très expérimentés venant de trois continents (Europe, les Amériques et de l'Afrique)
- Réalisation de matériel pédagogique de haute qualité
- Un centre de documentation adéquat et fonctionnel
- Lieux d'accueil et de mise à disposition des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Centre d'Accès à l'Information – Laboratoire d'Informatique de Gestion)
- L'organisation de colloques, séminaires et conférences d'envergure internationale
- Organisation de séances de formation continue dans plusieurs domaines
- Mémoires de fin d'études axés sur la problématique environnementale africaine et, spécifiquement, sur les ÉIE
- Répertoire de diplômés
- Réseau des diplômés et professeurs associés dans beaucoup des pays de la Francophonie, surtout de l'Afrique
- Répertoire des associations œuvrant dans ce domaine mises en branle par nos diplômés

De la même façon, au niveau du renforcement des capacités dans le domaine de l'ÉIE, la contribution de l'Université Senghor peut se concevoir dans le cadre de :

- Répertoire des experts locaux et de leurs champs d'expertise (identification des ressources locales pouvant exécuter ces études et répertoire de diplômés)
- Formation en ÉIE au niveau d'un 3^{ème} cycle offert à tous les pays de la francophonie, surtout à ceux de l'Afrique et de l'Océan Indien
- Développement, dans des projets de graduation, d'essais d'application ou de guides pratiques d'ÉIE adaptés aux différents contextes de l'Afrique et des pays de l'Océan Indien
- Organisation de colloques, séminaires et conférences d'envergure internationale
- Répertoire des associations œuvrant dans ce domaine dans plusieurs pays et mises en branle par les diplômés de l'université
- Développement de programmes de recherche conjoints
- Développement d'un programme de formation (formation continue)

Être un pivot pour le développement de réseaux nationaux et internationaux africains et dans l'Océan Indien labourant ou abordant des questions relatives

Madame Gisèle VERNIERS, représentante le Groupe Inter-universitaire de Recherche en Écologie appliquée (GIREA) (Belgique) souligne que son association réalise des études dans différents secteurs de l'environnement. Ses principaux domaines d'activités et services portent sur les aspects comme : l'aménagement du territoire, les relations agriculture et environnement, la conservation de la nature, la gestion des milieux naturels, l'analyse et l'évaluation des paysages, les études d'impacts, la conception et la réalisation de documents pédagogiques. Le GIREA possède une grande expérience dans le domaine des études d'incidences. Le GIREA est agréé par la Région wallonne (1/6/99-31/5/2002) en tant qu'auteur d'études d'incidences pour certaines catégories de projets. Depuis 1998, le GIREA présente chaque année un cours de 15 heures sur les études d'incidences dans le cadre du module «gestion de l'environnement » de la formation post- universitaire organisée par le Centre Régional d'Enseignement Spécialisé en Agriculture (CRESA) de l'Université de Niamey (Niger). Cette formation s'adresse à des étudiants ressortissants de 13 pays de l'Afrique Occidentale et Centrale.

Mr. André PELISSIER présente son institution et ses activités déjà menées dans le domaine de la formulation des PNAE et de leur mise en œuvre au Gabon et ses activités dans le domaine forestier. Il insiste sur la nécessité que les présents échanges débouchent sur des aspects concrets et pratiques.

Madame Agnès BAULE, représentante de l'Association Française des Ingénieurs Écologues (AFIÉ), présente son organisation, ses activités et réalisations.

Mr. Louis GERMAIN, membre du Groupe de Travail Restreint (GTR) de la francophonie sur l'ÉIE présente le GTR, son historique, son objectif et ses activités.

Madame Constance CORBIER-BARTHAUX présente brièvement l'Agence Française de Développement.

Mr. Tiburce GUEDEGBE, responsable de projets de coopération à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) met fin à cette première journée de travail.

TROISIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

Jeudi 9 novembre 2000

(Président de séance : Mr. Louis GERMAIN, Ministère de l'environnement du Québec)

Mr. GERMAIN ouvre les travaux en rappelant les objectifs de la deuxième journée du séminaire. Il donne la parole à Mr. BOUCHARD.

Mr. BOUCHARD fait une synthèse des différentes présentations de la veille. Il rappelle l'étendue du spectre des moyens qui sont pris pour offrir des services de renforcement des capacités. Il souligne la diversité des entreprises, tant dans leurs formes, que dans leurs objets. Il pose la question de la coordination de ces entreprises dans l'espace francophone de l'Afrique et l'Océan Indien, de la nécessité de trouver un lieu de convergence où le foisonnement des initiatives serait mis à l'avantage de chacun, soit au moyen de banques de données, ou soit au moyen d'analyses d'expériences ou de suivis de diverses initiatives, qui seraient rendues disponibles à tous.

Mr. GERMAIN invite MM. Ebonezer SAMPONG et Roel SLOOTWEG à présenter le CLEIAA.

Prenant la parole, Mr. SAMPONG remercie d'abord le Secrétariat Francophone et l'IEPF pour cette opportunité qui lui est donnée de parler du CLEIAA. Il fait l'historique du Capacity Development and Linkages for EIA in Africa (CLEIAA), dont le Secrétariat, logé au Ghana Environmental Protection Agency est dirigé par Mr. Peter C. ACQUAH, directeur de cette Agence. L'initiative s'est mise en phase intérimaire pour deux ans, après quoi, à l'occasion de l'AMCEN 2002, elle prévoit déposer un plan à plus long terme. Le but visé par le CLEIAA à plus long terme est qu'« en 2010, tous les pays africains aient chacun un système d'ÉIE fonctionnel adapté à leurs besoins et à leurs capacités ».

Afin d'assurer sa phase intérimaire, le CLEIAA se donne les objectifs suivants :

- (i) augmenter la disponibilité d'informations vers les pays africains, les bailleurs de fonds et les organisations nationales et internationales.
- (ii) harmoniser les efforts de renforcement des capacités en ÉIE sur le continent africain.
- (iii) assurer la pérennité de l'initiative et des structures qui la soutiennent. La réalisation de cette phase intérimaire est prévue pour (octobre 2000 – mai 2002).

Dans sa phase initiale, le CLEIAA a été supporté financièrement, et continue de l'être, principalement par la Coopération néerlandaise. Dans la phase intérimaire, le CLEIAA cherche ses appuis financiers auprès de différents bailleurs et en particulier auprès de la Banque Mondiale, qui a déjà assuré sa participation au développement de l'initiative.

Discussion

Mr. BAGLO pose la question de savoir comment le CLEIAA et le Secrétariat francophone de l'AIÉ/IAIA et l'IEPF peuvent travailler ensemble? MM. BOUCHARD, GERMAIN et Madame CONCHOU répondent tour à tour en soulignant la volonté de collaboration et d'arrimage d'initiatives coordonnées dans l'espace francophone avec le CLEIAA. Ils demandent à leur tour aux représentants du CLÉIAA comment ils perçoivent la question ?

Mr. SAMPONG, souligne que le CLEIAA se veut un organisme- facilitateur, un centre de documentation et un lieu d'échange d'outils qui va utiliser les structures déjà existantes.

Madame DEGOUDENNE informe les participants, que sur la question des centres de documentation, il existe plusieurs initiatives. Par exemple, la division des relations internationales de la Région wallonne a financé deux centres de documentations sur le Foutadjalon en Guinée.

Madame BILODEAU demande si le CLEIAA a une approche pour convaincre les bailleurs de fonds et si les coordonateurs de CLEIAA ont déjà réfléchi sur la manière de faire usage des ressources francophones?

Mr. SLOOWETG répond à la question en soulignant que le but principal de la réunion de La Haye en mai 2000 était de réunir les bailleurs de fonds. Il ajoute que tout le monde est d'accord pour qu'on puisse mettre en œuvre une approche qui marche sur le terrain et que le CLEIAA veut tenir compte du contexte linguistique en Afrique. Il souligne l'importance des travaux déjà effectués dans l'espace francophone, et l'usage qui pourrait être fait des outils déjà développés et testés.

Mr. BAGLO, renchérit en ajoutant qu'après Durban 1995, tous les bailleurs de fonds ont commencé à initier des interventions qui dans certains cas ne répondent pas aux besoins des pays africains, ce qui a conduit à l'adoption d'une approche d'animation interne. Il insiste sur la nécessité de coordination, et l'impérieuse nécessité que les initiatives soient construites depuis les bases nationales vers les têtes de projet (bottom-up), et non l'inverse (top-down).

QUATRIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

Jeudi 9 novembre 2000

**Mise en réseau des ressources et experts francophones en ÉIE et arrimage au CLEIAA
Extension du réseau et des experts en renforcement des capacités en ÉIE à l'Espace Francophone
Mise en œuvre et Actions concrètes**

(Présidents de séance : Mr Marcel BAGLO de l'Agence Béninoise de l'Environnement et Mr Roel SLOOTWEG de Géoplan International)

Mr BAGLO ouvre la session en rappelant que si le principe de la collaboration semble acquis, il faut en arriver à esquisser quelques voies concrètes pour jeter les bases et amorcer cette collaboration entre les initiatives dans l'espace francophones et CLEIAA. Il demande à Mr. BOUCHARD de définir la situation.

Mr BOUCHARD rappelle la diversité, l'intensité et l'ampleur des initiatives et des capacités dans le monde francophone. Il rappelle qu'il y a lieu de chercher d'abord à savoir s'il y a lieu de définir un lieu de convergence pour cet espace francophone, et de définir ensuite des points d'ancrage et d'arrimage précis avec CLEIAA. Il souligne qu'un tel lieu de convergence, ou de coordination, pourrait également servir aux initiatives qui débordent l'Afrique et l'Océan Indien, et s'étendre à l'espace entier de la Francophonie, incluant l'Asie et les Caraïbes. Il demande aux prestataires de services de renforcement des capacités quelles sont leurs attentes vis-à-vis un tel lieu de convergence.?

Mr, GRANDJEAN de OREADE – BRÈCHE, évoque la recherche de collaboration avec les experts nationaux et la difficulté qu'éprouvent les bureaux d'études pour identifier les compétence nationales (adresses et coordonnées des consultants), et établir des partenariats. Un registre des experts nationaux en ÉE, serait un outil utile

Madame VERNIERS mentionne l'importance de développer des outils pédagogiques et se demande si une approche coordonnée à travers le Secrétariat francophone par exemple, ferait place, et dans quelle mesure, le secrétariat francophone peut apporter son assistance à la fois sur le contenu, et sur le financement de projets de cette nature.

Mr. HEBERT, mentionne que Hydro-Québec est d'accord pour mettre à la disposition des autres participants (...) les outils qu'elle a élaborés et qui consistent en une série de répertoires et de banques de données. Par exemple, HQ dispose de répertoire de cours en environnement offerts par l'entreprise, de partenaires québécois et internationaux (par pays) œuvrant en environnement, d'un répertoire-synthèse sur les conventions internationales et lois nationales en environnement, de sites Internet (par pays) sur l'environnement et l'énergie, (...) de banques de données informatisées sur une vingtaine d'indicateurs de l'environnement pour les pays en développement. Également, une collection internationale a été constituée au Centre de documentation en environnement d'HQ. Des monographies, CD ROM, rapports d'entreprises et des dossiers thématiques et par pays sont disponibles pour consultation.

Il évoque aussi d'autres initiatives d'Hydro-Québec, tel que la version française revue et augmentée du manuel E7 sur les ÉIE qui se veut un outil pratique à l'intention des experts œuvrant aux projets d'équipement de production et de transport d'énergie électrique. Il y aura également, suite à l'étude de

performance du Réseau E7, la publication prochaine de directives par types d'activités de renforcement des capacités. Ces deux publications seront disponibles prochainement (2001) pour tous les acteurs dans le domaine.

Mr. ANDRE fait état de la réflexion que mène le Training and Professional Development Committee (TPDC) d'IAIA concernant la préparation des cours intensifs offerts à l'occasion des congrès d'IAIA. Le TPDC souhaiterait une approche « par pays, dans les pays », ou « in-country training ». Sur le sujet des banques de données et répertoires, Mr. ANDRE souligne que IAIA gère trois bases de données, incluant un répertoire de cours offerts en diverses langues, un répertoire de sites internet sur l'évaluation environnementale et qu'elle développe, sur internet, un concept d'échange de compétences et de savoirs pour ses membres.

Mr. MAMANE souligne que EIER-ETSHER a un volet de formation continue et est disposée à intervenir dans ce sens. Il mentionne aussi que son institution dispose d'une banque de coordonnées de professionnels africains dans le domaine de l'évaluation environnementale

Mr. BAGLO rappelle que les enjeux liés à la pratique de l'évaluation environnementale dans les pays en développement ne sont pas les mêmes pour les pays développés et qu'il faut en tenir compte dans les initiatives de renforcement des capacités en ÉIE vers l'Afrique.

Mr. RICHARD précise l'approche de l'Agence Française de Développement. Il souligne que les projets sur lesquels l'Agence Française de Développement intervient sont divisés en trois catégories selon leur degré d'impact sur l'environnement, et que, les concours du groupe obéissant au principe général de l'aide liée (clause d'origine), son institution finance les projets d'étude réalisés par des bureaux d'études français et des partenaires locaux.

Mr. BAGLO revient sur les problèmes liés à la réalisation des projets de renforcement des capacités. Il demande aux participants représentant des agences d'aide de sensibiliser leur institution pour qu'elle finance les activités de renforcement des capacités. Il souhaite qu'on réfléchisse à l'importance de renforcer les capacités en ÉIE vers l'Afrique et l'Océan Indien. Il précise que les pays africains ont besoin de faire des études d'impacts rapides. Il s'agit d'une priorité pour les pays. Il faut éviter les entraves à la réalisation des ÉIE en Afrique.

Madame BILODEAU est d'accord avec Mr BAGLO et souligne que son institution l'ACDI, fournit de l'aide (bilatérale et multilatérale) dans ce domaine. L'ACDI s'efforce afin que les ressources locales exécutent les études. Mais, elle se retrouve souvent face à un problème d'identification des ressources locales pouvant exécuter ces études. Il y a donc un besoin de répertorier les experts locaux et leurs champs d'expertise. Au-delà du volet répertoire, ceux de la formation en ÉIE et l'éducation restent des éléments importants.

Mr. BAGLO souligne qu'il y a un besoin de fédérer les ressources disponibles au niveau du Secrétariat francophone de l'IAIA / AIÉI. C'est pourquoi il est souhaitable de faire des propositions concrètes.

Madame CONCHOU renchérit en rappelant à l'assistance qu'un symposium sur le renforcement des capacités en évaluation environnementale est prévu à Cotonou en avril 2001. Elle demande à l'assemblée quelles sont les actions à réaliser d'ici Cotonou 2001.

Mr PELISSIER, partant de l'exemple de l'association des forestiers francophones, et du PRGIE, (Programme régional de gestion de l'information environnementale) propose que le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIAmette en place : une banque de données sur les textes réglementaires; une banque de données sur les laboratoires et bureaux conseils; une banque de données sur les consultants

locaux, les écoles et centres de formation en environnement. Le Secrétariat pourrait aussi constituer et mettre à la disposition des intéressés, une véritable coordination des textes réglementaires, des indicateurs de situation, un centre de documentation sur les études réalisées (études et ouvrages spécialisées, un forum d'échange

Mr. SLOOTWEG propose que les discussions concernant les attentes du réseau francophone auprès du CLEIAA, se poursuivent à Cotonou. Il suggère que l'on finalise l'étude actuellement en cours sur les cadres institutionnels et législatifs de l'ÉIE en Afrique francophone et Océan Indien. Il souligne un besoin de coordination et d'harmonisation, couplé avec la recherche coordonnée de soutien financier

Mr. BOUCHARD se demande si les répertoires et banques de données qui seraient constituées ou agrégées par le Secrétariat francophone devraient être conçues de façon à fournir une valeur ajoutée, au delà de la simple consultation de documents. À cette fin, ces banques et répertoires pourraient s'accompagner de réflexions et d'analyses sur les expériences, sur les suivis, de diverses initiatives?

Madame CONCHOU pose la question de savoir si l'internet est le meilleur outil?

Mr ANDRE souligne que le Training Data Base de IAIA est en anglais et propose la mise à jour des cours en anglais.

Mr. BOUCHARD constate et souligne qu'il existe ainsi de nombreux répertoires et banques de données. Tout en évitant la duplication, il faut peut-être fédérer quelques efforts et créer un contour francophone défini.

Mr. GERMAIN propose qu'on collige toutes les informations disponibles et que l'on veille à leur mise à jour à travers une activité coordonnée commune accessible à tout le monde.

Madame Bilodeau rappelle que les bases de données d'IAIA sur les sites web portant sur les ÉE, sur la participation publique en matière d'ÉE ainsi que sur les cours offerts en ce domaine existent sur le site de l'ACDI mais que le personnel de la Division de l'Évaluation et de la conformité environnementales ne dispose pas de beaucoup de ressources pour leur mise à jour.

Mr. BAGLO souligne que chaque institution a développé des outils et que le Secrétariat francophone de l'AIÉ/IAIA peut développer une interface pour colliger les informations partageables.

Mr. BOUCHARD, allant dans le même sens que BAGLO, souligne que l'abondance même des banques et des répertoires appelle peut-être à la mise sur pied d'une méta-base de données dans un portail d'accès unique, sorte de répertoire des répertoires.

Mr. HEBERT note que les répertoires et banques de données pour les activités internationales d'HQ en environnement ont été à l'époque créés pour les besoins internes de l'entreprise. Hydro- Québec constate que ces répertoires étaient innovateurs et répondent maintenant aussi aux besoins d'autres acteurs. Il appuie l'idée que le Secrétariat francophone de l'AIÉ/IAIA soit un fédérateur d'informations (méta-base de données).

Mr. SLOOTWEG rappelle que l'approche du CLEIAA est de travailler toujours avec les pays (à la base) ou les gens doivent s'organiser. Il va y avoir un problème de mise à jour des informations. Il faut répondre aux besoins exprimés par l'agence nationale d'ÉIE dans le pays.

Mr. BAGLO, parlant du colloque de Cotonou, soulève les problèmes liés à la prise en charge des participants.

Mr. SLOOTWEG pense qu'on peut discuter d'ici Cotonou 2001 de l'intégration des questionnaires (outils méthodologiques réalisés par le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIAet l'IEPF), du lien entre les sites internet du Secrétariat francophone et du CLEIAA.

Madame CONCHOU conclue en soulignant qu'il existe des attentes au niveau des pays, que l'on reconnaît un besoin de cohérence dans les interventions, le besoin d'un lien entre le Secrétariat francophone et le CLEIAA, et enfin le besoin de développer des outils qui correspondent à la réalité locale.

Mr BOUCHARD remercie les participants et invite M. GUEDEGBE de l'AIF à prononcer le mot de clôture.

En clôturant les travaux du séminaire, Mr. GUEDEGBE salue la volonté des organisateurs du séminaire de tenir cet événement à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie. Il note également que l'approche adoptée par l'organisation du séminaire intègre tous les acteurs (universités, chercheurs, agences intergouvernementales, agences nationales, bureaux conseil, etc.). Il souhaite bonne chance aux initiatives qui découleront du Séminaire.

CONSENSUS ET SUIVIS

Les discussions et les échanges qui se sont tenues lors de ce Séminaire ont permis de dégager quelques consensus, de même qu'ils ont permis de convenir de quelques suites précises et concrètes à donner à cette première initiative. Il est ainsi convenu qu'un certain nombre d'actions soient mises en œuvre pour le symposium sur le renforcement des capacités en évaluation environnementale prévu dans le cadre du 6^{ème} colloque international des spécialistes francophones en évaluation environnementale à Cotonou, en avril 2001. Il est par ailleurs convenu qu'il y a lieu de créer un lieu de convergence pour les initiatives et les efforts de renforcement des capacités vers l'espace francophone, tout en évitant de créer une structure parallèle à CLEIAA telle qu'elle est constituée présentement. Il est convenu que le Secrétariat Francophone et l'IEPF devrait chercher à assurer ce contour francophone auprès et au sein du Secrétariat de CLEIAA.

- Vue les attentes au niveau des pays, il est convenu que l'étude actuellement en cours de réalisation, par le Secrétariat Francophone et l'IEPF, sur la typologie des cadres institutionnels, législatifs et réglementaires et les besoins prioritaires en EE dans les 29 pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien soit finalisée.

- Considérant d'une part le besoin de cohérence, de coordination et d'harmonisation des interventions de renforcement des capacités en Afrique, et d'autre part, le besoin d'établir un lien entre le Secrétariat francophone et le CLEIAA, il est convenu que les discussions sur les liens entre le secrétariat du CLEIAA et le Secrétariat francophone de l'IAIA/AIÉI et l'IEPF se poursuivent.

- Compte tenu d'une part, des besoins d'informations sur les ressources locales africaines en évaluation environnementale, particulièrement, la difficulté qu'éprouvent les bureaux d'études pour identifier les compétences nationales (adresses et coordonnées des consultants) afin d'établir des partenariats exprimée, et d'autre part, l'existence de banques d'informations dispersées dans l'espace francophone, il est convenu qu'un projet de répertoire des répertoires ou de méta base de données soit défini.

Le tableau ci - dessous présente un récapitulatif de ces actions.

Actions proposées	Échéancier
Finalisation de l'étude sur les cadres institutionnels et législatifs de l'évaluation environnementale des 29 pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien	Cotonou 2001
Renforcement du partenariat secrétariat francophone IAIA et CLEIAA	
Élaboration des contours d'un répertoire de base de données (répertoire des répertoires)	
Élaboration des contours d'un portail d'accès et de métabases de données	

ANNEXE 1

PROGRAMME

1^{ère} JOURNÉE

13h-30 Accueil des participants

14h-00 à 14h-40 **Allocutions d'ouverture**

- Représentant de l'AIF
- Mme. Odile CONCHOU (Secrétariat francophone IAIA-AIÉI)
- Mr. BONFILS (IÉPF)
- Mr. P. C. ACQUAH (CLEIAA)
- Mr. J-P., DUFOUR (Coopération française)
- Mme. BILODEAU (ACDI, Canada)
- Mme. L. DEGOUDENNE (Région wallonne)

**Séance 1*

14h-40 à 15h-30 **IÉPF & Secrétariat francophone IAIA / AIÉI :**
« Point sur les activités et initiatives de renforcement des capacités en ÉIE vers l'Afrique et l'Océan Indien » *Mr. Koassi d'ALMEIDA*

15h-30 à 15h-45 Pause

**Séance 2*

15h-45 à 17h-30 **Présentations des institutions participant au séminaire**
(description, activités, services offerts, expériences antérieures, en cours ou en projet)
(10 minutes par institution)

- Mr. P. ANDRÉ (IIFEE)
- Mr. A. BAMBA (REDDA)
- Mr. C. BALOUET (Environnement International)
- Mr. D. DUBOIS / MAMANE (Cefoc/EIER- ETSHER)
- Mr. L. GERMAIN (Ministère de l'environnement, Québec)
- Mr. J-P. GRANDJEAN (Oréade Breche)
- Mr. J. HÉBERT (Hydro-Québec)
- Mr. R. MARIN (Université Senghor)
- Mr. J-P. PELISSIER (DESSAU – SOPRIN)
- Mr. M. PORCHER (Carex Environnement)
- Mr. A. SENE (Université Cheikh Anta Diop)
- Mme. G. VERNIERS (GIREA – Namur)
- Mr. D. BITONDO (Université Dschang)
- Mr. A. PELSSIER (IFFIP)
- (Autres institutions)
- Discussions

2^{ème} JOURNÉE

* Séance 3

9h-00 à 9h-30

Récapitulatif de la 1^{ère} journée
Commentaires et discussions

9h-30 à 10h-45

- « **Mise en réseau des ressources et expertises francophones en ÉIE et arrimages au CLÉIAA** »

- « **Extension du réseau et des expertises en renforcement des capacités en ÉIE à l'Espace Francophone.**

10h-45 à 11h-00

Pause

11h-00 à 12h-30

« **Mise en oeuvre, Actions concrètes et Suivi** »

« **Contribution du réseau francophone à la prochaine rencontre des Ministres africains de l'environnement (AMCEN), prévue pour avril / mai 2002 à Kampala (Ouganda)** »

« **Organisation du symposium sur le renforcement des capacités en ÉIE dans le monde francophone, prévu pour printemps 2001 à Cotonou** »

* Séance 4

14h-00 à 15h-30

« **Mise en oeuvre, Actions concrètes et Suivi** » (suite)

15h-30 à 15h-45

Pause

15h-45

Synthèse et conclusion

Mots de clôture

ANNEXE 2

Liste des participants

Mr. Ebonezer SAMPONG
Coordinator , GEACAP
Environmental Protection Agency
Post Office Box. M.326,
MINISTRIES, Accra
C.P. 00233 – 21
GHANA
Tel : 664697 / 8, 662465, 662693, 671869
Fax: 662690, 667374
Courriel : eia@epa.gou.gh

Mr. Koassi d'ALMEIDA
Chargé de projets
Secrétariat francophone de
l'Association Internationale
pour l'Évaluation d'Impacts (IAIA/AIÉI)
380, Saint- Antoine Ouest
Bureau 3200
Montréal (Québec), H2Y 3X7
Canada
Tel : 1 (514) 382 6592
Fax : 1(514) 987 1567
Courriel : dalmeida@aiei.org

Mr. Pierre ANDRÉ
Professeur
Département de Géographie
Université de Montréal
C.P. 6128
Succ. Centre Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Canada
Tel : 1-514- 343- 8051
Fax : 1-514- 343- 8008
Courriel : pierre.andre@umontreal.ca

Mr. Jean Christophe BALOUET
Directeur
Environnement International
31 rue du Général Chanzy
Nogent sur Marne
C.P. 94130
France
Tel : 33 1 48 77 54 22
Fax : 33 1 48 77 26 38
Courriel : JCBalouet@aol.com

Mr. Marcel BAGLO
Directeur général
Agence Béninoise pour
l'Environnement (ABE)
03 B.P. 4387
Bénin
Tel : 229 30 45 56 / 229 30 22 43
Fax : 229 30 45 43
Courriel : abepge@bow.intnet.bj

Mme Jacqueline BILODEAU
Spécialiste en ÉE
Coordinatrice des registres publics
Division de l'évaluation et de la conformité
Environnementales
Direction générale des Politiques
200, promenade du Portage
Hull (Québec) K1A 0G4
Canada
Tel : 819 953 4932
Fax : 819 953 3348
Courriel :
Jaqueline_Bilodeau@acdi.cida.gc.ca

Mme. Agnès BAULE
Association française des ingénieurs
Écologues (AFIÉ)
61 – 63 rue Hallé
75014 Paris
France
Tél : 33 1 53 91 06 15
Fax : 33 1 45 38 54 21
Courriel : afie@worldnet.fr

Mr. Sibi BONFILS
Directeur adjoint
Institut de l'énergie et de l'environnement
de la Francophonie (IÉPF)
56, rue Saint- Pierre, 3^e étage
Québec (Québec) G1K 4A1
Canada
Tel : 1- 418- 692- 5727
Fax : 1- 418- 692- 5644
Courriel : sibi.bonfils@iepf.org

Mr. Michel A., BOUCHARD
Directeur
Secrétariat francophone de
l'Association Internationale
pour l'Évaluation d'Impacts (IAIA/AIÉI)
380, Saint- Antoine Ouest
Bureau 3200
Montréal (Québec), H2Y 3X7
Canada
Tel : 1 (514) 382 6592
Fax : 1(514) 987 1567
Courriel : michel.a.bouchard@aiei.org

Mr. Dieudonné BITONDO
Secrétaire exécutif
Association Camerounaise des Études
d'Impacts environnementaux (ACAMEIE)
B.P. 2431 Messa, Yaoundé
Cameroun
Tel : 237 31 68 05
Fax : 221 22 18 73
Courriel : bitondo@hotmail.com

Mme. Odile CONCHOU
320 Ter Route du Bois de Nèfles
97490 Saint Clotilde,
Iles de la Réunion
Tél et Fax: 33 2 62 29 24 07
Courriel : odile.conchou@wanadoo.fr

Mme. Constance CORBIER- BARTHAX
Département Politique et Études
Division des Politiques d'Intervention et des
Produits -Pôle Environnement
Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex
12
Tél : 01 53 44 34 83
Fax : 01 53 44 36 08
Courriel : corbierc@afd.fr

Mme Laurence DEGOUDENNE
Chef de pupitre Afrique subsaharienne
Division des relations internationales de la
Région wallonne
2 Place Saintelette
1080 Bruxelles
Belgique
Tél : 32 -2- 421 86 37
Fax : 32- 2- 421 8769
Courriel : l.degoudenne@mrw.wallonie.be

Mr. Jean-Philippe DUFOUR
Chargé de Mission systèmes d'information
environnementaux, météo, climat
Ministère des Affaires Étrangères
(DCT/ERN)
Coopération et Francophonie
20, rue Monsieur – 75 700- Paris 07 SP
France
Tél : 33 1 53 69 40 95
Fax : 33 1 53 69 33 35
Courriel :
jean-philippe.dufour@diplomatie.fr

Mr. Louis GERMAIN
Chef de service
Service de l'évaluation environnementale
Des projets industriel et en milieu nordique
Ministère de l'Environnement du Québec
675, Boul. René- Lévesque Est
édifice Marie-Guyart, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Canada
Tel : (418) 521 3900, poste 4659
Fax : (418) 644 8222
Courriel : louis.germain@menv.gouv.qc.ca

Mr. Tiburce GUEDEGBE
Responsable de projets de coopération
Direction du Développement
Social et de la Solidarité
Agence Intergouvernementale de
la Francophonie
13 Quai Andre Citroën
75015 Paris
Tel : 33 1 44 37 33 35
Fax: 33 1 44 37 33 61
Courriel :
tiburce.guedegbe@francophonie.org

Mr. J-P., GRANDJEAN
Ingénieur associé
Oréade Breche
B.P. 84
Schirmeck, 67130
France
Tél : 33 (0) 3 88 49 66 22
Fax : 33 (0) 3 88 49 66 24
Courriel : jp.grandjean@oreade-breche.fr

Mr. Jean HEBERT
Chargé de projets Environnement,
Affaires Internationales
Hydro- Québec
855, rue Sainte – Catherine, Est, 9^e étage
Montréal (Québec) , H2L 4P5
Canada
Tél : (514) 840 3000, poste 3615
Fax : (514) 840 3933
Courriel : hebert.jean@hydro.qc.ca

Mr. Chaibou MAMANE
Ingénieur spécialiste en environnement
École Inter-États de Techniciens Supérieurs
de l'Hydraulique et de l'Équipement
Rural (ETSHER)
01 B.P. 594 Ouagadougou 01
Ouagadougou
Burkina Faso
Tel : (226) 31 92 03/ 04/ 18/ 25
Fax : (226) 31 92 26 / 34
Courriels : chaibou.mamane@etsher.org
cefoc@etsher.org

Mr. Rolando MARIN
Directeur
Département Gestion de l'Environnement
Université Senghor
1, Place Ahmed Orabi – El Mancheya
Alexandrie, CP. 21111- 415
ÉGYPTE
Tel : (203) 48 43 643
Fax : (203) 48 43 637
Courriels : MarinRolando@netscape.net
Suzan.youssef@refer.org.eg

Mr. André PELLISSIER
Expert forestier, consultant international
Cabinet IFAP
8, Avenue de Versailles
Paris, 75016
France
Tél : 01 42 24 94 05
Fax : 0142 24 94 05
Courriel : andre.pellissier@wanadoo.fr

Mr. R. A. M. POST
Commission néerlandaise pour l'évaluation
d'impacts sur l'environnement
B.P. 2345, 3500 GH
Utrecht
Pays- Bas
Tel : 31 30 234 76 49
Fax : 31 30 230 43 82
Courriel : rpost@eia.nl

Mr. Dominique RICHARD
Département Politique et Études
Division des Politiques d'Intervention et des
Produits -Pôle Environnement
Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex
12
Tél : 01 53 44 37 65
Fax : 01 53 44 36 08
Courriel : richardd@afd.fr

Mr. Roel SLOOTWEG
Geoplan International
Emmastraat 28
Amsterdam, 1075 HV
Pays-Bas
Tel : 31 20 670 10 70
Fax : 31 20 664 63 06
Courriel : general@geplan-international.nl

Mme Gisèle VERNIERS
Chargée de mission
GIREA
Facultés Universitaires- Écologie
61, rue de Bruxelles
B- 5000 Namur
Belgique
Tel : 32 81 72 43 65
Fax : 32 81 72 43 62
Courriel : gisele.verniers@fundp.ac.be

ANNEXE 4

Document d'orientation

Montréal
Novembre 2000

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

1- Origine de l'initiative.....	
2- Bref aperçu de la situation en Afrique francophone.....	
2.1. Aspect institutionnel.....	
2.2. Aspect législatif et réglementaire.....	
2.3. Ressources humaines.....	
2.4. Information, éducation et sensibilisation.....	
2.5. Données socio- écologiques.....	
2.6. Aspect matériel.....	
2.7. Aspect financier.....	
3- Les objectifs du séminaire de Paris.....	
4- Proposition d'un cadre d'actions.....	
4.1 État de la situation et identification des besoins par pays.....	
4.2 Sensibilisation, éducation et information des acteurs nationaux (décideurs, communautés locales, industriels, ONG locales, etc.).....	
4.3 Renforcer les capacités institutionnelles et législatives.....	
4.4 Renforcer les capacités individuelles.....	
4.5 Renforcer les réseaux de professionnels.....	
4.6 Renforcer les capacités matérielles.....	
4.7 Développer des outils de gestion et de suivi- évaluation des interventions.....	
Conclusion.....	
Références bibliographies.....	

Introduction

L'évaluation environnementale est un outil indispensable faisant partie du processus de prise de décisions des politiques, programmes et projets. Son caractère multidisciplinaire en fait un outil de planification écologique et un moyen de prise de décision et de surveillance.

Cependant, l'utilisation efficace de cet outil dépend d'un certain nombre de facteurs comme par exemple, l'existence d'une situation socio-économique et politique stable, l'existence d'un cadre institutionnel et législatif fonctionnel de l'évaluation environnementale, un personnel compétent, l'implication des collectivités locales, l'existence d'organisations et d'établissements efficaces d'étude, de formation et de recherche ainsi que la disponibilité de données socio - écologiques fiables dans les pays.

En matière de pratique de l'évaluation environnementale sur le continent africain, la littérature fait ressortir des écarts entre les pays en ce qui concerne les moyens (institutionnels, réglementaires, humains, matériels et financiers) dont ils disposent pour mener à bien cette pratique. Ceci, malgré la mise en œuvre d'importantes interventions de renforcement de capacités souvent isolées, entreprises sur le continent. L'heure est donc à la concertation et à la coordination des intervenants afin d'éviter l'éparpillement des efforts de renforcement de capacités en évaluation environnementale vers l'Afrique et afin de bénéficier de l'effet de boucle de connaissance que peut représenter l'expérience acquise. C'est donc dans ce contexte que se place la présente initiative du Secrétariat francophone AIÉI/IAIA et de l'IEPF, d'organiser un séminaire de concertation et de consultation sur le renforcement des capacités en ÉIE. Le présent document vise donc à proposer un cadre d'actions à mettre en œuvre.

1- Origine de l'initiative

L'initiative conjointe du Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA et de l'IÉPF d'organiser un séminaire de consultation et de concertation sur le renforcement des capacités en évaluation environnementale dans les pays francophones d'Afrique et de l'océan Indien trouve son origine dans un plan d'activités mise en marche par ces institutions et que vient appuyer un ensemble d'initiatives internationales.

En effet, depuis quelques années, les deux institutions ont adopté une approche reposant sur les points suivants : (i) cerner les besoins et le contexte de la pratique professionnelle ; (ii) inventorier les ressources nationales ou internationales susceptibles de contribuer au développement des capacités ; (iii) renforcer les capacités (juridiques, institutionnelles, humaines et matérielles) ; (iv) mettre à contribution les compétences locales sur le terrain ; (v) prendre en compte les particularités nationales ; (vi) identifier des approches de formation novatrices ; (vii) identifier des indicateurs pertinents de suivi et d'évaluation des interventions.

Entre temps, des rencontres internationales ont été organisées afin d'identifier les voies possibles permettant de mener à bien les activités de renforcement des capacités en ÉIE vers l'Afrique. Par exemple, en juin 1995 à Durban (Afrique du Sud), la réunion des Ministres africains de l'environnement AMCEN¹ faisait, des efforts de renforcement des capacités en environnement sur le continent africain, un axe prioritaire. En juillet 1998, le renforcement des capacités en ÉIE vers l'Afrique a fait l'objet d'une conférence, tenue à Nairobi (Kenya). Organisée par la Banque Mondiale, le PNUÉ et l'UICN, elle avait pour objectif de trouver les voies et moyens pour mener à bien les activités de renforcement des capacités en Afrique sub-saharienne. Plus récemment, les 25 et 26 mai 2000 à La Haye (Pays-Bas), s'est tenue une rencontre de consultation et de concertation dans le but de coordonner les actions dans le domaine du renforcement des capacités en Afrique, toutes langues confondues. Cette Rencontre a mené à la création d'une initiative maintenant connue sous son acronyme CLEIAA (*Capacity Development and Linkages for EIA in Africa*). Dans le cadre de cette initiative, un secrétariat bilingue sur le Renforcement des Capacités en ÉIE pour l'Afrique, a été créé et établi à Accra, au sein de l'Environmental Protection Agency du Ghana. L'un des objectifs de cette structure est d'harmoniser et d'intégrer les efforts de renforcement des capacités en ÉIE sur le continent africain, tant en terme d'interventions que de financement. Les participants à la rencontre de La Haye, ont mentionné l'importance d'une approche par pays pour mieux répondre aux besoins de renforcement des capacités en évaluation environnementale pour l'Afrique.

Le séminaire de Paris vise à faire le pont entre l'IÉPF et le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIAI d'une part, qui drainent une importante ressource déjà disponible et le CLEIAA d'autre part, pour une plus grande efficacité et efficience dans les interventions de renforcement de capacités en Afrique francophone.

¹ African Ministers Conference on Environment

2- Bref aperçu de la situation en Afrique francophone

En référence à la littérature existante sur le renforcement des capacités dans le domaine de l'ÉIE en Afrique et aux travaux en cours de réalisation ou déjà réalisés par le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA et l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie, on peut déjà mettre en évidence un certain nombre de difficultés d'ordre institutionnel, législatif, réglementaire, humain et matériel, auxquels font face actuellement les pays francophones d'Afrique et de l'océan indien.

2.1 Aspect institutionnel

La plupart des pays ne disposent pas encore de structures souples et fonctionnelles, nécessaires à la pratique de l'évaluation environnementale, même pour des activités essentielles telles que la promotion de l'évaluation environnementale, la sensibilisation et l'information des acteurs et le développement des capacités. Dans certains cas, des structures sont créées, mais restent rigides et sectorielles. Elles doivent faire appel à des commissions interministérielles souvent inopérantes. Le manque de coordination entre les différents organismes impliqués dans la protection de l'environnement au niveau national est également un facteur limitant.

On mentionnera à ce niveau, les difficultés de mise en place d'associations de professionnels (obstacles d'ordre organisationnel et matériel) et le manque de soutien aux réseaux sous – régionaux et régionaux de professionnels en ÉIE. On notera également le peu d'institutions de formation et de recherche dans le domaine de l'ÉIE

2.2 Aspect législatif et réglementaire

Les problèmes souvent liés à la législation relative à l'évaluation environnementale en Afrique francophone ont trait en général à l'absence de politique environnementale claire, l'absence de textes réglementaires relative à l'ÉE. Dans certains cas, les textes existent, mais sont dépassés, parfois incohérents ou même contradictoires. Dans d'autres cas, ces textes sont en cours d'élaboration ou sont déjà élaborés et attendent d'être appliqués.

2.3 Ressources humaines

Les problèmes les plus courants sont le manque de personnel, l'insuffisance dans la gestion du personnel lorsqu'il existe et le manque d'expérience pratique. Plusieurs personnes ont reçu une formation en ÉIE ou ont suivi à plusieurs reprises des séances de perfectionnement, mais n'ont jamais pratiqué. La seule formation ne suffit pas comme moyen de développement des capacités.

2.4 Information, éducation et sensibilisation

Les acteurs (décideurs, communautés locales, ONG privés et associatifs, etc.) impliqués dans la gestion de l'environnement au niveau national, ne sont toujours pas informés et sensibilisés sur l'importance de l'évaluation environnementale.

2.4 Données socio- écologiques

Bon nombre de pays ne disposent pas de base de données socio- écologiques fiables à utiliser dans le cadre de processus des évaluations d'impacts.

2.5 Aspect matériel

Le manque d'équipements informatiques, de documentation spécialisée et d'équipements techniques restent les principaux problèmes.

2.6 Aspect financier

Le manque de ressource financière est l'un des facteurs à la base des nombreux problèmes relatifs à la mise en place des capacités en évaluation environnementale.

Ces difficultés que rencontre de façon générale l'Afrique francophone, mobilisent les structures internationales responsables du renforcement des capacités, dont l'une des préoccupations est de d'élaborer une stratégie d'actions efficace à mettre en œuvre.

3- Les objectifs du séminaire de Paris

L'organisation du séminaire de consultation et de concertation des intervenants francophones (bailleurs de fonds, institutions de formation en ÉIE, et toute autres structures offrant des services de renforcement des capacités en ÉIE) vise les objectifs suivants :

- Cibler les institutions francophones offrant des services dans le domaine du renforcement des capacités en ÉIE vers l'Afrique et l'Océan Indien**
- Faire un bilan des travaux et des initiatives de renforcement des capacités entreprises dans l'espace francophone en Afrique et Océan Indien**
- Discuter d'une mise en réseau des ressources et expertises francophones et des spécialistes en ÉIE aux fins de contribuer au CLEIAA**
- Discuter de l'organisation de Symposium sur le renforcement des capacités en ÉIE dans le monde francophone, prévu pour le printemps 2001 à Cotonou, dans le cadre du 6^e Colloque Annuel des spécialistes francophones en Évaluation d'Impacts organisé, par le Secrétariat francophone de IAIA / AIÉI, l'Agence Béninoise pour l'Environnement et l'Institut de l'Énergie de l'Environnement et de la Francophonie.**
- Discuter des contributions et des objectifs du Réseau francophone en vue de la prochaine rencontre des Ministres africains sur l'environnement (AMCEN) prévue pour avril /mai 2002 à Kampala (Ouganda).**

4- Proposition d'un cadre d'actions

Deux idées maîtresses sous-tendent le cadre d'actions que nous proposons :

1- Une approche par pays permettant de mieux cerner la situation réelle et les besoins prioritaires de renforcement des capacités en évaluation environnementale dans les pays.

2- La mobilisation des **acteurs** afin de répondre de manière efficace aux besoins exprimés et d'aboutir concrètement à la pratique de l'évaluation environnementale dans les pays.

Nous entendons par **acteurs** :

- *Les bénéficiaires* des interventions de renforcement de capacités dans les pays (décideurs, communautés locales, organisations et établissements nationaux, experts nationaux, industriels, ONG locales, etc.)

- *Les offreurs locaux ou internationaux de services* de renforcement des capacités en ÉIE (bureaux d'étude, centre de recherche, centre de formation, universités, etc)

- *Les structures internationales* chargées du renforcement des capacités en évaluation environnementale

- *Les bailleurs de fonds* (organismes nationaux, internationaux, multilatéraux et bilatéraux)

Le défi de voir l'évaluation environnementale devenir une pratique courante dans les pays d'Afrique implique un certain nombre d'actions à mettre en œuvre.

Il y a lieu dans un premier temps, **de faire l'état des lieux et l'identification des besoins réels pour chacun des 29 pays francophones d'Afrique et de l'océan Indien** et par la suite développer et mettre en œuvre des programmes de long terme visant les **actions** suivantes :

- Informer, éduquer et sensibiliser les acteurs nationaux (décideurs, communautés locales, industriels, ONG locales, etc.)

- Renforcer les capacités institutionnelles et législatives des pays

- Renforcer les capacités individuelles

- Renforcer les réseaux de professionnels

- Renforcer les capacités matérielles

- Développer des outils de gestion et de suivi-évaluation des interventions de renforcement des capacités en ÉIE

4.1- État de la situation et identification des besoins par pays

Ce volet est déjà mis en œuvre conjointement par le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA et l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IÉPF). Il vise à permettre une meilleure planification des interventions à entreprendre dans le domaine du renforcement de capacités en ÉIE vers l'Afrique francophone (Benessahraoui, 1998). Très actif depuis 1998, ce programme est suffisamment élaboré avec des outils méthodologiques testés et validés auprès des experts francophones. Une phase pilote a été exécutée avec succès au Bénin et au Togo en 1999. Toujours dans le cadre de ce programme, et sous recommandations du Groupe de Travail Restreint de la Francophonie sur l'ÉIE, une étude sur les cadres institutionnels législatifs et réglementaires de l'ÉE dans les 29 pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien est actuellement en cours. Cette étude vise : (i) à saisir le cadre institutionnel et législatif de l'ÉE tel qu'il est dans chacun des pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien, (ii) à élaborer des indicateurs de mesure objective relatifs à l'opérationalité des cadres institutionnels et réglementaires, (iii) à dégager à partir des indicateurs retenus, des informations permettant d'apprécier les besoins spécifiques de chaque pays en vue d'augmenter l'efficacité de leur cadre institutionnel et réglementaire.

4.2- Sensibilisation, éducation et information des acteurs nationaux (décideurs, communautés locales, industriels, ONG locales, etc)

Il sera difficile d'espérer une mise en œuvre effective de la pratique de l'évaluation environnementale dans les pays si, les décideurs nationaux ne sont pas eux-mêmes informés et sensibilisés à toute l'importance de l'outil de prise de décision qu'est l'évaluation environnementale. Le niveau de sensibilisation et d'implication des décideurs nationaux, pèsera de façon substantielle dans toute la démarche de renforcement des capacités. Le manque de sensibilisation des décideurs sur l'importance des ÉIE ne fera qu'accentuer les problèmes tels que la lenteur dans l'adoption des textes juridiques et la mise en place des structures, l'inapplication des textes juridiques, la non affectation de budget national à la question de l'évaluation environnementale.

Il faudra déjà mettre en œuvre un programme spécial de sensibilisation et d'information des décideurs et appuyer les États dans la mise en place de programmes d'éducation, d'information et de formation à l'évaluation environnementale dans les écoles, primaires, secondaires, ainsi que des programmes de vulgarisation à l'endroit des communautés locales.

4.3- Renforcer les capacités institutionnelles et législatives

De façon générale, le renforcement institutionnel vise les composantes suivantes:

- La mise en place et l'organisation des structures responsables de l'ÉIE dans le pays
- La législation et les règlements (processus d'évaluation environnementale)
- Un personnel qualifié
- l'Elaboration des outils (directives, guides, etc) et base de données socio-écologiques

Il s'agira de mettre en place un programme visant à apporter l'appui nécessaire à chaque pays pour qu'il se dote d'un cadre institutionnel et réglementaire réellement fonctionnel. Le programme d'appui tiendra compte bien entendu des particularités des pays et des résultats de l'étude actuellement en cours sur les cadres institutionnels et législatifs de l'ÉIE dans les 29 pays francophones d'Afrique et océan Indien. L'appui à apporter peut viser par exemple:

- l'élaboration des textes juridiques et la mise en place de structures opérationnelles
- la consolidation des structures et procédures déjà fonctionnelles
- la révision du cadre réglementaire et la modification de la législation et des règlements en vigueur dans les pays
- la mise en place de réformes assez cohérentes pouvant rendre les cadres institutionnels et réglementaires de l'ÉE, opérationnels
- le développement de directives et guides sectorielles et tout autre outil technique nécessaire à la préparation des évaluations environnementales
- le développement des compétences et la mise à jour des connaissances
- etc.

4.4- Renforcer les capacités individuelles

Le grand défi du développement des compétences en Afrique est d'amener les personnes à former (personnel de l'administration ; personnel des bureaux d'étude ; représentants des ONG locales, décideurs, etc.) à saisir l'aspect du processus de l'évaluation environnementale les concernant dans le contexte général du développement durable (SF-AIÉI/IÉPF, 1999a ; 1999b). Il faudra donc nécessairement moduler la formation en fonction du groupe visé tout en mettant l'accent sur l'apprentissage par la pratique (étude de cas et visites sur le terrain) (Mercier & Goodland, 1999).

On devra renforcer les programmes d'études des universités, des centres de formation supérieure existants et centre de recherche, afin de faciliter la formation de cadres et techniciens dans les disciplines de l'environnement. La collaboration avec des universités et centres de formation extérieurs ayant déjà des programmes assez rodés dans les disciplines de l'environnement est à encourager.

On encouragera également au niveau national le recours aux compétences locales lors de la réalisation des ÉIE (Bitondo, 1997, Sankoh, 1999, d'Almeida, 1999, UICN & Banque mondiale 1997), la promotion des compétences locales par des incitations et des plans de carrière (Baglo, 1998).

4.5- Renforcer les réseaux de professionnels

La mise en place d'un programme d'appui à la création d'associations nationales de professionnels et de réseaux sous-régionaux et régionaux en ÉIE, s'impose. Le parrainage entre associations professionnelles déjà établies depuis longtemps et les associations naissantes est à encourager. Le but de ce parrainage sera de prodiguer des conseils et d'échanger des informations (SF-AIÉI/IÉPF, 1999a ; 1999b).

L'appui à apporter aux réseaux visera également l'adoption d'une approche d'échange d'expériences et de connaissances en matière d'ÉIE et le partage d'informations entre les pays. Cet échange peut être envisager entre les pays du sud eux-mêmes (sud/sud) et entre les pays du nord et du sud (nord/sud).

On appuiera fortement la création de banque d'experts au niveau national et sous- régional et encourager l'établissement de liens avec les bureaux- conseils et industriels, nationaux et internationaux, qui pourraient éventuellement recourir aux services de ces compétences nationales (UICN, Banque mondiale, 1998 ; Bitondo,1997, d'Almeida 1999, Sankoh 1999).

4.6- Renforcer les capacités matérielles

Il s'agira de mettre en place un programme d'appui logistique sous forme d'équipements, de documentation spécialisée et le développement d'outils pédagogiques prenant en compte les réalités des pays.

On accordera un intérêt spécial aux équipements informatiques et à la connexion internet, afin de permettre l'accès à d'autres sources d'informations et de créer par la même occasion, un cadre de communication favorable.

4.7- Développer des outils de gestion et de suivi- évaluation des interventions

Pour plus d'efficacité et de rigueur dans les interventions, le développement d'outils de gestion, et de suivi – évaluation des programmes et projets s'avère très important. Le CLEIAA, l'IÉPF et le Secrétariat francophone IAIA, doivent se doter d'un dispositif commun de suivi –évaluation des programmes et projets. Ce dispositif constitué d'indicateurs pertinents permettra d'apprécier l'évolution des interventions mises en œuvre et par la même occasion leurs impacts sur la pratique de l'ÉIE dans les pays visés (d'Almeida, 1999). Il sera donc nécessaire d'accumuler des informations détaillées sur les moyens dont disposent les pays dans le domaine de l'évaluation environnementale, avant, pendant et après les interventions de renforcement de capacités. La mise en place de ce dispositif est impératif et pressant.

Conclusion

Le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles dans le domaine de l'évaluation environnementale en Afrique francophone devient impératif compte des difficultés que rencontrent les pays. Afin de remédier à cette situation, la coordination, l'harmonisation et un suivi rigoureux des interventions sont porteurs de résultats concluant. Les diverses structures impliquées dans ce domaine au niveau international, doivent user de complémentarité et de synergie dans les interventions de renforcement des capacités vers l'Afrique, afin d'éviter la duplication des interventions, l'éparpillement des efforts et le manque de suite dans les actions.

Références bibliographiques

BAGLO, M., (1998) Identification et analyse des besoins en renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'évaluation environnementale, 3^{ème} réunion du groupe de travail des experts francophones en évaluation environnementale, Montréal, du 24 au 28 mai 1998.

BENESSAHRAOUI, E. H. « La Francophonie et le développement des capacités en évaluation environnementale » in Secrétariat francophone (1998). L'évaluation d'impacts et participation publique. Tendances dans le monde francophone. Actes du 3^e colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts, Collection Environnement, Université de Montréal hors-série no. 12, pp. 103-106.

BITONDO, D., (ed.), (1997). Réunion des professionnels en étude d'impacts environnementaux de l'Afrique francophone sub-saharienne, rapport des travaux, Yaoundé, 14 – 15 janvier 1997, Association Camerounaise des Études d'impacts Environnementaux (ACAMÉIE).

BOUCHARD, M., A., (2000), Évaluations environnementales stratégiques, Document de réflexion en vue de la mise en œuvre d'un processus d'évaluations environnementales stratégique en République du Bénin, Document préparé pour TECSULT International Inc. Abomey (Bénin), juillet 2000.

BOUCHARD, M., A., (2000), Mise en œuvre d'un processus d'évaluation environnementale stratégique en République du Bénin, rapport intérimaire préparé pour TECSULT International Inc, Cotonou, août 2000.

d'ALMEIDA, K., (1999), «Connaître et comprendre les capacités existantes dans le domaine de l'ÉIE en Afrique pour mieux les renforcer», dans Revue africaine de gestion et d'évaluation environnementale / African Journal of Environmental Assessment and Management, Volume 1 numéro 2, juillet 1999, pp. 133 –138.

d'ALMEIDA, K., (1998). «Renforcer les capacités dans le domaine de l'évaluation d'impact en Afrique francophone : les défis à relever » in Secrétariat francophone (1998). L'évaluation d'impacts et participation publique. Tendances dans le monde francophone. Actes du 3^e colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts, Collection Environnement, Université de Montréal hors-série no. 12, pp. 487-490.

GOODLAND, R., MERCIER, J-R., (1999), l'évolution de l'évaluation environnementale à la Banque mondiale : de «l'approbation » aux Résultats, Environmental Department Papers, Environmentally and Socially Sustainable Development, The world Bank, paper n. 67, 1999.

GOODLAND, R., MERCIER, J-R., & MUNTEMBA, S., (ed.), (1996). Environment assessment (EA) in Africa, A world Bank Commitment, Proceeding of the Durban, World Bank Workshop, June 25, 1995.

OCDE/CAD, (1997). Document thématique n° 3 sur les outils et défis aux donateurs en matière de suivi et d'évaluation des initiatives de développement des capacités dans le domaine de l'environnement. Compte – rendu de l'atelier sur le développement des capacités dans le domaine de l'environnement, ayant eu lieu à Rome (Italie) du 4 au 6 décembre 1996.

SANKOH, O., A., (1999). L'avenir de l'évaluation des impacts environnementaux en Afrique, dans Revue africaine de gestion et d'évaluation environnementale, volume 1, n° 1, janvier 1999 p. 107-115.

SECRETARIAT FRANCOPHONE AIIÉ/IAIA et IEPF, (1999a), État des ressources locales existantes et identification des besoins dans le domaine de l'évaluation environnementale au Togo. Rapport d'étude préparé par K., d'ALMEIDA, version finale, Montréal, octobre 1999.

SECRETARIAT FRANCOPHONE IAIA/AIÉI et IEPF, (1999b), Etat des ressources locales existantes et identification des besoins dans le domaine de l'évaluation environnementale au Bénin. Rapport d'étude préparé par K., d'ALMEIDA, version finale, Montréal, octobre 1999.

UICN – AERO, (1998). Atelier des partenaires régionaux consacré à l'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE). Renforcement des moyens d'action en Afrique subsaharienne. Actes de l'atelier du 8 – 10 juillet 1998, Nairobi, août 1998.

UICN & Banque Mondiale (1997). Accroissement des capacités d'évaluation environnementale en Afrique subsaharienne.